



Compte – Rendu de la réunion du 23 septembre 2015

Présences: Blasen Malou, Courtois Serge, Gelhausen Jean-Jacques, Goerens Nick, Harles Serge.

Excusés: Bettendorff Claude, Heuschling Paul, Mergen Martine

Invité : Theo Sicallac

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 11.06.2015

Le compte-rendu est approuvé.

2) Registre FLV numéros de voile

Jean-Jacques Gelhausen remet une liste de 8 yachts avec noms du bateau, No de voile LUXxxx et propriétaires répondant aux critères demandés.
Nick se charge de la publication sur le site.

→ NG

3) Registre certificats de volile A, B et C

En l'absence de Paul Heuschling ce point est reporté à la prochaine réunion du comité directeur

4) School's Cup 2016

- S. Harles propose que les modalités de la licence loisir qui sera délivrée s'inspire de l'exemple de la FLA. La modification de nos statuts ira dans ce sens.

Il appartiendra au comité-directeur de la FLV de définir les modalités pratiques (certificat médical, date de validité, etc).

- Aux dires de Serge Courtois, Madame Ariane Rey ne s'opposerait pas à notre plan d'encadrement de l'événement.

- Reste à clarifier si les lycées sont réellement demandeurs d'un encadrement de la part de la FLV. Reste à préciser également s'il est prévu un un défraiement pour les



frais des skippers et par qui.

- Dans l'optique de la FLV Ariane Rey serait prestataire de service pour l'événement et en charge de toute la logistique de même que de la location des bateaux
- Serge Courtois suggère que la FLV gère le bateau-comité
- Il est retenu qu'un concept global est à élaborer par un groupe de travail composé de Cl. Bettendorff, S. Harles, S. Courtois, JJG et N. Goerens

→ Une première réunion est fixée au lundi 12.10.15 chez S. Harles
Ce concept devra être présenté sans tarder car les inscriptions pour la Cup 2016 sont imminentes.

5) AG Extraordinaire

La date de l'AGEX de la FLV est fixée au 1^{er} décembre 2015 à 19.00h.
Le texte est à préparer par JJG.

6) Sports and More – flyers

Projet à suivre par Malou.

7) Projet Kite-surf

Le kiteur français Théo Sicallac nous expose son projet de participation éventuelle aux JO de Tokyo.

Résumé :

Théo est un jeune garçon de 20 ans, habitant la presqu'île de Quiberon, très motivé, pratiquant le kite depuis son plus jeune âge. Il a des résultats encourageants à présenter mais a surtout de gros obstacles à surmonter, le principal étant que le kite-surf relève aujourd'hui en France de la fédération de vol libre et il ne peut pas s'aligner sur des épreuves internationales couvertes par l'ISAF.

Ses collègues sont dans le même cas et ont été frapper aux portes de Monaco et Andorre.

Autres obstacles et incertitudes :

- la discipline n'est pas encore reconnue au niveau olympique et il est loin d'être acquis que le kite-surf sera retenu aux JO de 2020 à Tokyo
- S. Harles se propose d'obtenir le lendemain une entrevue avec H. Thews du COSL. Cette réunion n'eut finalement pas lieu, mais au tél H. Thews nous a mis en garde de ne pas nous heurter avec une fédération étrangère en cherchant à s'approprier sous licence luxembourgeoise un athlète d'un autre pays...
- en courant sous nos couleurs nationales il risque de perdre ses sponsors actuels



- il faudra, le cas échéant, trouver un entraîneur à rémunérer

Face à de nombreuses questions et à une trop grande incertitude entourant l'avenir de cette discipline le comité propose à Teo de s'en tenir pour 2016 à l'adhésion aux YCL et de prendre une licence luxembourgeoise lui permettant de se présenter aux épreuves internationales de son choix.
Il est souligné qu'aucun soutien financier n'est envisagé par la FLV.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 29 octobre 2015

Jean-Jacques Gelhausen
secrétaire général